

Libre cours

de Roula AZAR DOUGLAS

Journée mondiale *A l'USJ, les jeunes se penchent sur les droits bafoués des femmes*



Parmi les arguments évoqués par les étudiants en faveur du droit des femmes de transmettre la nationalité figurent les multiples discriminations que vivent les enfants de mère libanaise mariée à un étranger.

C'est en incitant les étudiants et les étudiantes à la réflexion, en les poussant à développer leur sens critique et en leur donnant l'occasion d'argumenter et de s'exprimer sur divers sujets en lien avec l'équité et l'égalité entre les genres, que le Club des droits de la femme de l'USJ, Béryte l'Écho des cèdres et le Club libanais de débat ont marqué la Journée mondiale des droits des femmes. « Le lundi 8 mars, nous avons organisé au campus des sciences sociales, avec le soutien de la Bibliothèque et en collaboration avec la faculté de droit et de sciences politiques, la vie étudiante et le Fonds Joseph et Laure Moghaïzel, des joutes oratoires plaçant face à face des étudiants défendant des points de vue opposés sur des thèmes que nous avons prédéfinis », explique Hiba Kanso, étudiante en droit et présidente du Club des droits de la femme de l'USJ. Les sujets proposés par les jeunes organisateurs sont le droit des femmes de transmettre la nationalité, la parité, la suppression des distinctions fille/garçon dans les magasins de jouets et le congé de paternité. Un exercice intellectuel et oratoire très constructeur pour les citoyens en devenir. « C'est particulièrement difficile lorsqu'on demande aux étudiants de défendre des points de vue contraires à leurs convictions », poursuit Hiba.

Transmettre la nationalité, le droit de tout citoyen

Parlant de la parité, un étudiant construit son argumentation sur « des études qui démontrent que la femme peut être plus créative et peut donner plus

que l'homme ». La réponse de Hiba : « La supériorité, qu'elle concerne les hommes à l'égard des femmes ou l'inverse, nous éloignera de la parité. L'égalité ne peut pas être subjective. »

« Reste que le sujet qui a suscité le plus de discussions parmi les étudiants est sans doute le droit des femmes de transmettre la nationalité », poursuit la jeune étudiante de 21 ans. Parmi les arguments évoqués par les étudiants qui défendent ce droit figurent les multiples discriminations que vivent les enfants de mère libanaise mariée à un étranger telles que le manque d'accès à une éducation gratuite et les obstacles qu'ils rencontrent lorsqu'ils veulent intégrer le marché du travail. Les étudiants qui s'opposent à ce droit avancent, eux, des raisons politiques, « celles qui enflamment la région : le confessionnalisme et l'évolution de la démographie », précise la jeune avocate en devenir qui insiste : « Le droit de transmettre la nationalité est un droit naturel intrinsèquement lié à l'identité citoyenne de tout individu. »

En conclusion, la présidente du Club des droits de la femme souligne l'importance de tels événements pour attirer l'attention des étudiants sur des thèmes en lien avec la société et pour les sensibiliser sur l'égalité entre les genres. « L'activité que nous avons organisée a encouragé les jeunes à réfléchir collectivement et individuellement, et leur a permis d'échanger calmement et de manière constructive sur des thèmes importants non seulement pour les femmes, mais pour toute la population car ayant un impact direct sur le développement du pays. »



Hiba Kanso, présidente du Club des droits de la femme de l'USJ.